

# LIVRET DE PARCOURS DE SOINS

*ce que j'ai besoin de savoir :  
avant, pendant,  
et après mon hospitalisation*

A chaque étape  
de  **votre parcours  
de soins**, vous pouvez  
 **vous faire aider**, par vos proches,  
par vos aidants et  
par les professionnels  
qui vous accompagnent.



# AVANT L'HOSPITALISATION



[www.monespacesante.fr](http://www.monespacesante.fr)

## Conseils pour optimiser votre parcours de soins

1

Je pense à utiliser ou activer **Mon Espace Santé**, un service public sécurisé de stockage et partage de mes données de santé.

2

Je rassemble et j'emporte avec moi :

- **les dernières ordonnances** de mon traitement en cours (mon pharmacien peut me rééditer des copies),
- mes documents administratifs (carte d'identité, carte vitale et carte de mutuelle).

3

Je renseigne ma **carte de coordination des soins** et je l'ai toujours sur moi car elle peut être utile si l'hospitalisation n'est pas programmée. Je peux retrouver cette carte dans plusieurs officines de la région.

4

Je préviens les professionnels qui me suivent régulièrement (médecin traitant, pharmacien, infirmier libéral, etc.) de mon hospitalisation.

Mes coordonnées	Mes professionnels de santé	
Nom : <input type="text"/>	C'est mon infirmier(e) <input type="text"/>	C'est mon pharmacien <input type="text"/>
Prénom : <input type="text"/>	C'est mon médecin <input type="text"/>	C'est mon ... <input type="text"/>
Date de naissance : <input type="text"/>		
Téléphone : <input type="text"/>		
Personne à prévenir : (nom et téléphone) <input type="text"/>		



# PENDANT L'HOSPITALISATION

## INFORMATIONS

### COMPLÉMENTAIRES :

- **Pour les professionnels de santé** : vous pouvez consulter les annuaires : [annuaire.sante.ameli.fr](http://annuaire.sante.ameli.fr) et [grand-est.ars.sante.fr](http://grand-est.ars.sante.fr)

- **Pour l'accompagnement social** : vous pouvez contacter le département, le CCAS ou le Dispositif d'Appui à la Coordination.

## *Conseils pour optimiser votre parcours de soins*

1

J'informe les professionnels qui me suivent **de ma date approximative de sortie**.

Ils pourront anticiper certains de mes besoins au moment de ma sortie (dispositifs médicaux, soins, traitements, etc.).

2

J'interroge le personnel soignant sur **les conditions de ma sortie** : suite des soins, besoins en aides humaines, etc.

3

**J'anticipe les prises de rendez-vous**

avec les professionnels qui me suivront après mon hospitalisation (médecin traitant, pharmacien, infirmier, kinésithérapeute, assistant de service social, etc.).

# A LA SORTIE D'HOSPITALISATION

## *Conseils pour optimiser votre parcours de soins*

1

**Je ne quitte pas l'établissement sans la lettre de sortie.** Ce courrier est

important, mon médecin traitant en reçoit une copie mais pas les autres professionnels de mon parcours. Cette lettre fait le bilan de mon hospitalisation, précise mes traitements médicamenteux et mes soins à venir.

Les professionnels qui me suivront en auront besoin (pharmacien, infirmier, kinésithérapeute, spécialistes, etc.).

2

Je demande les coordonnées d'un interlocuteur au sein de l'établissement, si j'ai des questions une fois de retour à domicile.

3

Je demande à l'établissement si de la documentation existe sur ma pathologie, mon intervention, mon hygiène de vie post opératoire ou post hospitalisation.

4

Je demande s'il existe une association de patients que je pourrais contacter en lien avec ma pathologie.



01 53 62 40 30\*

Lundi • Mercredi • Vendredi : 14h-18h  
Mardi • Jeudi : 14h-20h

\*Prix d'un appel local

[www.france-assos-sante.org/sante-info-droits](http://www.france-assos-sante.org/sante-info-droits)

**Des juristes répondent gratuitement à vos questions en lien avec votre santé.**